



N° de résolution  
ou annotation

**Province de Québec  
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts  
Comté de Maskinongé**

Une séance ordinaire des membres du Conseil Municipal a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin 2020 à 19h30 en vidéoconférence à huis clos dû à la pandémie COVID-19 tel que le permet le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. L'enregistrement de la séance est disponible sur le site web de la municipalité tel que demandé via l'arrêté ministériel #2020-029 du 26 avril 2020.

À laquelle étaient présents :

- Monsieur Yves Robert
- Madame Lorraine L. Lambert
- Monsieur Pierre Picotte
- Monsieur Jean-Pierre Frappier
- Monsieur Alexis Charbonneau
- Madame Mélanie Lacoursière

Madame Sylvie Clément, secrétaire-trésorière-adjointe était présente.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Michel Bourassa, maire.

**Rés. 109-06-2020**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière, appuyé par monsieur Pierre Picotte et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu, avec la mention que l'item « Varia » demeure ouvert et d'ajouter l'item 15.1 – Amnistie temporaire des frais de retard en contexte de pandémie

**Rés. 110-06-2020**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert, appuyé par monsieur Yves Robert et unanimement résolu, que ce conseil approuve les procès-verbaux des séances précédentes.

**CORRESPONDANCE**

Mme Dominique Béraud	03/05/2020	Demande de prise en charge, par la municipalité, de l'entretien et du déneigement du 1 <sup>er</sup> chemin du Lac Boucher
M. Gilles Grenier et Mme Sonia Roy	06/05/2020	Avenue du Lac à la Perchaude – demande asphaltage
Mme Nancy Mercier	19/05/2020	Sentier de VTT – 291, rg Chute-à-Lessard
Ministre Catherine McKenna	20/05/2020	Taxe sur l'essence fédéral et admissibilité des bâtiments municipaux
Ministre François Bonardel (MTQ)	31/03/2020	Programme d'aide à la voirie locale – aide financière
La Nature d'Alexis	18/05/2020	Signalement de méfait et de traces de feu au belvédère du sentier de l'Aqueduc
Mme Patricia Beaudry pour le MTQ	01/05/2020	Inspection des ponts situés sur le réseau municipal



N° de résolution  
ou annotation

### **Déboursés du mois de mai 2020**

Des chèques	#19 706 à #19 718	33 681.89 \$
Salaires :	#19 à #23	126 524.76 \$

### **Liste des comptes à payer :**

Des chèques	#19 720 à #19 769	75 716.23 \$
-------------	-------------------	--------------

### **CERTIFICATION DES DISPONIBILITÉS DE FONDS**

Je soussigné, secrétaire-trésorière adjointe, certifie par la présente, que des fonds sont disponibles pour les dépenses ci-dessus mentionnées.

\_\_\_\_\_  
**Sylvie Clément, secrétaire-trésorière adjointe**

**Rés. 111-06-2020**

### **APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Frappier  
Appuyée par monsieur Alexis Charbonneau  
Et unanimement résolu :

- d'approuver les dépenses ci-dessus.

**Rés. 112-06-2020**

### **SERVICE DES INCENDIES** **EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'embauche d'un pompier volontaire;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu recommandation de la part des officiers du Service des Incendies;

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière,  
Appuyé par monsieur Alexis Charbonneau  
Et unanimement résolu :

- de procéder à l'embauche de monsieur Jacques Meunier à titre de pompier volontaire et lieutenant au sein du service incendie en date effective du 1<sup>er</sup> juin 2020.

**Rés. 113-06-2020**

### **RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SERVICE INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE le Schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Maskinongé a été adopté le 8 août 2018 par la résolution numéro 50/08/18;

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie Chapitre S-3.4 stipule : Toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un Schéma de couverture de risques incendie doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE le directeur de la sécurité incendie de la municipalité a produit un rapport à cet effet;



N° de résolution  
ou annotation

Rés. 114-06-2020

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par monsieur Yves Robert,  
Appuyé par monsieur Pierre Picotte  
Et unanimement résolu :

- de procéder au dépôt du rapport d'activités du service incendie pour l'exercice 2019 auprès de la MRC de Maskinongé afin que celui-ci soit transmis au ministère de la Sécurité Publique.

#### **FORMATION SUR LA GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités prévoit organiser un programme de formation sur la gestion des actifs municipaux à l'intention des membres de la FQM;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a sollicité la MRC de Maskinongé pour participer à ces activités, comprenant notamment des ateliers de formation en 2020 et la tenue d'un symposium sur la gestion des actifs en 2021;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts

EN CONSÉQUENCE :  
Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Frappier,  
Appuyé par madame Mélanie Lacoursière  
Et unanimement résolu de :

- Signifier à la MRC de Maskinongé l'intérêt de la municipalité à participer aux activités prévues en 2020 ou 2021 sur la gestion des actifs;
- S'engager à collaborer aux différentes étapes du projet (formations, symposium) prévues en 2020 et 2021.

Rés. 115-06-2020

#### **TRAVAUX DE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE**

CONSIDÉRANT QU'il y a eu demande de prix auprès de fournisseurs ;

Il est proposé par monsieur Pierre Picotte,  
Appuyé par monsieur Alexis Charbonneau  
Et unanimement résolu :

- d'entériner l'octroi du contrat de marquage de la chaussée pour l'année courante à l'entreprise LIGNE MASKA pour le montant estimatif prévu de 11 476 \$ (taxes en sus) tel qu'indiqué sur la proposition du 24 avril 2020.

Rés. 116-06-2020

#### **ACQUISITION DE VÉHICULES ET/OU ÉQUIPEMENTS – TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT QU'il est jugé nécessaire de procéder au remplacement d'un véhicule pour répondre au besoin des travaux publics;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu demande de prix auprès de fournisseurs ;

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert,  
Appuyé par monsieur Pierre Picotte  
Et unanimement résolu :

- De procéder à l'acquisition d'un véhicule Ford F550 de type 6 roues auprès du concessionnaire St-Onge Ford au montant de 50 265 \$ (taxes en sus);
- Que l'acquisition soit financée par le fond de roulement pour un montant de 50 000 \$ et que le solde soit financé par le fonds général de fonctionnement.



N° de résolution  
ou annotation

**Rés. 117-06-2020**

**TRAVAUX D'INVESTISSEMENT/INFRASTRUCTURES MUNICIPALES –  
PROGRAMMATION TECQ 2019-2023**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Alexis Charbonneau,

Appuyé par monsieur Yves Robert

Et unanimement résolu que:

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version no.1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**Rés. 118-06-2020**

**DEMANDE DE PRIX OU DE SOUMISSION (APPEL D'OFFRES)**

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert

Appuyé par madame Mélanie Lacoursière

Et unanimement résolu :

- d'autoriser la demande d'appel d'offres ou demande de prix selon le règlement de gestion contractuelle pour les dossiers suivants :
  - Réfection du rang Lac Caché
  - Travaux de pavage sur divers tronçons de routes



N° de résolution  
ou annotation

Rés. 119-06-2020

### **AVIS DE MOTION**

Madame la conseillère Mélanie Lacoursière, donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance ultérieure, un règlement décrétant un emprunt de 830 545 \$, afin de financer la subvention du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de la « Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) ».

Le projet de règlement # 436-2020 est aussi déposé.

### **ACQUISITION DE VÉHICULES ET/OU ÉQUIPEMENTS – HYGIÈNE DU MILIEU**

CONSIDÉRANT QU'il est jugé nécessaire de procéder au remplacement d'un véhicule pour répondre au besoin de l'hygiène du milieu;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu recherche et demande de prix auprès de fournisseurs;

Il est proposé par monsieur Yves Robert,  
Appuyé par monsieur Alexis Charbonneau  
Et unanimement résolu :

- De procéder à l'acquisition d'un véhicule Ford Transit 2017 auprès du concessionnaire H. Grégoire de St-Eustache au montant de 28 498 \$ (taxes en sus);
- Que l'acquisition soit financée par le fond de roulement pour un montant de 28 000 \$ et que le solde soit financé par le fonds général de fonctionnement.

Rés. 120-06-2020

### **EAUX USÉES – STATION DE POMPAGE STE-MARGUERITE – TRAVAUX DE RÉPARATION/ACHAT DE PIÈCES**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder au remplacement de certaines pièces à la station de pompage Ste-Marguerite;

Il est proposé par monsieur Pierre Picotte,  
Appuyé par madame Lorraine L. Lambert  
Et unanimement résolu :

- d'autoriser l'acquisition des pièces requises auprès de l'entreprise Xylem pour un montant de 9 246 \$ (taxes en sus) selon la proposition du 05/05/2020 (soumission #20-25-0202)

Rés. 121-06-2020

### **TOURISME – EMBAUCHE – PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL (EMPLOI ÉTUDIANT)**

CONSIDÉRANT QU'il y a eu ouverture et affichage pour le poste de préposé à l'accueil via le Carrefour Jeunesse Emploi dans le cadre du programme « Jeunes au travail Desjardins » ;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu recommandation de la direction générale et de la directrice des loisirs, du sport, de la culture et des communications;

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière,  
Appuyé par monsieur Pierre Picotte  
Et unanimement résolu :

- de procéder à l'embauche de l'étudiant Édouard Grenier à titre de préposé à l'accueil au bureau d'accueil touristique pour la saison estivale 2020 en date du 1<sup>er</sup> juin 2020 selon les conditions prévues à son formulaire d'embauche.



N° de résolution  
ou annotation

**Rés. 122-06-2020**

**CAMP DE JOUR 2020 – EMBAUCHE – COORDONNATRICE DE CAMP DE JOUR**

CONSIDÉRANT QU'il y a eu ouverture et affichage pour le poste de coordonnateur (trice) du camp de jour;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu recommandation du comité RH;

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert,  
Appuyé par monsieur Yves Robert  
Et unanimement résolu :

- de procéder à l'embauche de madame Léane Thibaudeau à titre de coordonnatrice du camp de jour en date du 1<sup>er</sup> juin 2020 selon les conditions prévues à la convention collective et à son formulaire d'embauche.

**Rés. 123-06-2020**

**CAMP DE JOUR– EMBAUCHE – MONITEURS (TRICES) (EMPLOIS ÉTUDIANTS)**

CONSIDÉRANT QUE les moniteurs et monitrices de la saison estivale 2019 ont démontré un intérêt pour travailler au camp de jour pour la saison estivale 2020;

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière,  
Appuyé par monsieur Alexis Charbonneau  
Et unanimement résolu :

- de poursuivre la saison estivale du camp de jour 2020 avec les étudiants suivants : Charles-Étienne Lambert, Émile Béland et Alexanne Frappier selon les conditions prévues à leur contrat de travail.
- de nommer Alexanne Frappier à titre de monitrice en chef pour la saison estivale 2020

**Rés. 124-06-2020**

**RÉPARATION À EFFECTUER SUR UN BÂTIMENT MUNICIPAL (31, RUE ST-OLIVIER)**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'effectuer des travaux de maçonnerie au bâtiment situé au 31, rue St-Olivier (ancienne école Ste-Élisabeth) pour préserver la durée de vie du bâtiment et éviter des problématiques futures;

Il est proposé par monsieur Alexis Charbonneau,  
Appuyé par monsieur Jean-Pierre Frappier  
Et unanimement résolu :

- d'autoriser la réalisation de travaux de maçonnerie par Maçonnerie Serge Julien inc. pour un montant estimé à 6 418 \$ (taxes en sus) selon la proposition du 19/05/2020.



N° de résolution  
ou annotation

**Rés. 125-06-2020**

**AMNISTIE TEMPORAIRE DES FRAIS DE RETARD EN CONTEXTE DE  
PANDÉMIE**

**CONSIDÉRANT** que les usagers de la bibliothèque municipale n'ont pas eu la possibilité de retourner leurs documents depuis sa fermeture le 13 mars 2020;

**CONSIDÉRANT** que nous souhaitons favoriser le retour des documents de même que l'accessibilité des services de la bibliothèque municipale à tous ses citoyens;

**CONSIDÉRANT** que le *Cadre de référence pour la réouverture des bibliothèques publiques au temps de la COVID-19* recommande qu'aucune inscription de frais de retard ne soit effectuée aux dossiers des usagers;

**CONSIDÉRANT** qu'il est fortement déconseillé de manipuler de l'argent dû à la durée de vie de quatre heures de la COVID-19 sur la monnaie;

**CONSIDÉRANT** que cette mesure s'applique uniquement aux frais de retard contractés à partir de la fermeture de la bibliothèque le 13 mars 2020.

Il est proposé par monsieur Yves Robert,  
Appuyé par monsieur Pierre Picotte  
Et unanimement résolu :

- d'autoriser temporairement l'amnistie des frais de retard pour tous les abonnés de la bibliothèque municipale, et ce, aussi longtemps que durera la première phase de réouverture des bibliothèques publiques du Québec.

**Rés. 126-06-2020**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert et unanimement résolu, que l'assemblée soit levée.

\_\_\_\_\_  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Secrétaire-Trésorière adjointe**

« Je, Michel Bourassa, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

